



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Rapport d'activité

Juillet-décembre 2021

Table des matières

1. Vie de l'Asbl.....	3
a. Objet social	3
b. L'AG.....	3
c. CA.....	5
d. Fonction de coordination	5
e. Communication aux membres.....	7
2. Les Commissions	8
2.1 Ethique et clinique	8
2.2 Stratégique et politique	9
2.3 Administrative et financière	9
Organigramme FéWaSSM.....	11
3. Les mandats.....	12
Schéma Mandats.....	13
4. Rencontres Aviq et Cabinet	14
5. Plan Get Up	15
a. Comités de concertation sectoriel et transversal	14
b. Demandes spécifiques	14
6. Perspectives année 2022.....	15
7. Conclusion	16

1. Vie de l'Asbl

a. Objet social

Créée en 2017¹, la Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale (FéWaSSM) a pour objet de regrouper les Services de Santé Mentale agréés et subventionnés par la Wallonie (AVIQ) dans le but de représenter et défendre leurs intérêts.

La FéWaSSM se positionne comme un acteur incontournable pour le politique. Elle se veut être l'interlocuteur privilégié des instances politiques et administratives et de la Société pour les questions qui concernent les Services de Santé Mentale au sens strict et un interlocuteur incontournable pour la politique de santé mentale au sens large.

Pour ce faire, la FéWaSSM a développé 3 axes de travail :

- Administratif et financier
- Éthique et clinique
- Politique et stratégique

En ce sens, la Fédération des Services de Santé Mentale peut déposer des positions affirmées sur les réformes envisagées et faire des propositions de manière anticipative.

A cette fin, l'association peut notamment :

- Assurer la représentation du secteur des SSM Wallons dans les organes de concertation qu'ils soient institutionnalisés ou non.
- Défendre et promouvoir la philosophie de travail et la diversité des actions développées par les SSM.
- Renforcer les pratiques communes en s'appuyant sur l'expertise des membres.
- Rassembler et fédérer les membres.
- Favoriser la cohérence et la cohésion tant en interne qu'avec des structures concernées par la Santé Mentale au niveau régional, communautaire, fédéral.

b. L'AG

Une première AG s'est tenue le 15 juin 2021 avec une proposition de participation comodal : soit en présentiel soit en visioconférence.

Cette année, tous les administrateurs sont arrivés au bout de leur mandat. C'était une AG électorale.

Les élections et le vote d'approbation se sont faits de manière électronique tout en garantissant l'anonymat des personnes et l'obligation d'un vote régulier qu'il était difficile de mettre en place en dernière minute.

L'outil Balotilo a été utilisé : il permet de voter en ligne tout en garantissant cet anonymat. Les documents ont été soumis aux membres au préalable ainsi que les modalités de vote.

Points soumis au vote :

- Approbation du PV de l'AG du 03/09/2020
- Approbation des comptes et bilan 2020
- Décharge aux administrateurs
- Approbation du budget 2020
- Election du CA

Deux membres du CA ont quitté leur fonction : Chantal Dambly et Christophe Bellet.

Trois nouvelles candidates se sont présentées :

- Anne Semaille
- Teresa Marchica
- Espérance Delvaux

CA:

Nom/Prénom	Composition	SSM
Benoit Van Tichelen Catherine Dungalhoeff Espérance Delvaux Sophie Meunier Isabelle Cammarata	Président Vice-Présidente Vice-Présidente Secrétaire Trésorière	Entre Mots Ottignies Alfa Liège Province de Namur Libramont-Bouillon La Pioche Marchienne-Au-Pont
Isabelle Linkens Geoffrey Blaffart Michaël Demelenne Francis Pitz Anne Semaille Teresa Marchica	Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA	Jolimont-Haine-St-Paul AIGS Liège Province du Luxembourg Jambes Le Dièse Mignault Clips Liège

La fédération a gardé un binôme Secteur Privé/Secteur Public pour la vice – présidence afin de représenter/de défendre au mieux l'ensemble des SSM.

Il reste un poste vacant pour la Province du Brabant Wallon

Une seconde AG s'est tenue le 14 décembre 2021 afin de faire un retour aux membres sur l'avancement des travaux de la Révision du Décret.

c. CA

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a pour mission de gérer toutes les affaires de la FéWaSSM, de mettre en place les Commissions de travail et de relayer à l'AG.

Au sein du C.A, le bureau est composé d'un Président, de deux Vice-présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Cet organe tient ses prérogatives du CA et a pour mission la gestion quotidienne de l'ASBL, le suivi, l'évaluation des orientations et des décisions prises par l'A.G et le C.A.

En 2020, il y eu 11 CA, chacun a fait l'objet d'une convocation avec l'ordre du jour et d'un PV. La crise du COVID n'a donc pas impacté la fréquence des réunions, que du contraire.

Pour l'instant il n'y a plus de représentant des usagers au CA suite à la réorganisation interne de Psytoyens. Toutefois, les contacts sont maintenus.

Actuellement, le CA se compose de 11 administrateurs.

Province de Namur <ul style="list-style-type: none">• Francis Pitz• Espérance Delvaux	Province du Luxembourg <ul style="list-style-type: none">• Sophie Meunier• Michaël Demelenne	Province de Liège <ul style="list-style-type: none">• Catherine Dungalhoff• Geoffrey Blaffart• Teresa Marchica	Province du Hainaut <ul style="list-style-type: none">• Isabelle Linkens• Isabelle Cammarata• Anne Semaille	Province du Brabant Wallon <ul style="list-style-type: none">• Benoit Van Tichelen•
---	--	---	--	---

Les représentants des commissions ont été choisis à la rentrée de septembre 2021.

Pour la commission éthique et clinique (CEC), Hélène Leclef a été choisie par la CEC afin de la représenter au Conseil Administratif.

Deux postes restent vacants : l'un pour la commission stratégique et politique (CSP) et l'autre pour la commission administrative et financière (CAF)

d. Fonction de coordination :

1. Renouvellement de la subvention facultative

La demande de renouvellement de subvention n'ayant pas reçu de réponse dans les temps, il a été mis fin au contrat de la coordinatrice fin janvier 2020.

La confirmation de renouvellement de la subvention facultative a été reçue le 1^{er} décembre 2020 pour l'exercice de l'année 2020. Une extension jusque fin juin 2021 a été acceptée

Depuis mars 2021 : Emel Bergsoj a été engagée pour un temps plein jusqu'au 30 juin 2021. En attendant la notification officielle du renouvellement (confirmé oralement) de la subvention pour la suite, le CA a décidé de l'engager $\frac{3}{4}$ Temps - CDI à partir du 1^{er} juillet.

La FéWaSSM a reçu les notifications de renouvellement de la subvention facultative de juillet 2021 à décembre 2021 ainsi que pour l'année 2022.

Pendant la vacance de poste, les différentes tâches de la coordination ont été reprises par les administrateurs à savoir :

- Prendre en charge des tâches administratives (réponses aux demandes, gestion de la boîte mails, envoi de courrier, rédaction de PV de réunions, mises à jour des fichiers de contacts).
- Etablir des relations équilibrées et de réciprocité avec l'ensemble des membres.
- Représenter le secteur, défendre les valeurs de la Fédération auprès des pouvoirs publics, de l'opinion publique, ...
- Entretien des outils de communication efficaces à l'égard des membres notamment la mise sur pied du site internet.

L'engagement de la nouvelle coordinatrice a permis de décharger les administrateurs des charges précitées, ceux-ci pouvant dès lors s'investir davantage dans les dossiers de fond tels : Get Up Wallonia, le stage des psychologues cliniciens, la première ligne de soins, les nouveaux ANM, la réforme APE, l'avenir des subventions facultatives, ...

2. Actions mises en œuvre à l'aide de la subvention facultative

- ✓ Engagement d'une coordinatrice
 - ❖ Recrutement
 - ❖ Mise en place contractuelle et fonctionnelle
 - ❖ Accompagnement au quotidien et évaluation par le comité d'accompagnement et le bureau
 - ❖ Activités prises en charge :
 - ❖ Soutien administratif et logistique pour toutes les réunions
 - ❖ Assure le lien entre le CA et toutes les commissions
 - ❖ Assure la transversalité entre les commissions
 - ❖ Organisation de la journée d'étude du 08.02.2022 « L'évaluation : enjeux et pratiques pour les SSM »
 - ❖ Gestion du site internet
 - ❖ Gestion de la communication aux membres
 - ❖ Echanges dans les deux sens avec le Cabinet et l'AVIQ: relais des interpellations des membres vers le Cabinet et l'AVIQ, et l'appui des informations du Cabinet et de l'AVIQ vers les membres
- ✓ Participation de la coordinatrice à la vie de l'Asbl FéWaSSM : Conseil d'administration et Assemblée générale, communication aux membres
- ✓ Participation de la coordinatrice aux commissions (permanentes) et groupes de travail (ponctuels selon l'actualité du secteur) en collaboration avec les administrateurs
- ✓ Participation de la coordinatrice à certains mandats avec les administrateurs
- ✓ Rencontres avec l'AVIQ et le cabinet

- ✓ Convention AVIQ – ONE – SSM pour la supervision des PEPS
- ✓ Organisation Journée d'étude FéWaSSM
- ✓ Plan Get Up Wallonia
- ✓ Coordination du travail sur l'avant-projet du décret

e. Communication aux membres

En ces temps de travail à distance, le relais des informations de manière électronique a pris plus que jamais tout son sens. Il s'agissait de relayer les informations relatives aux différentes commissions autour du COVID auxquelles la FéWaSSM a pris part à la demande du Cabinet ou de l'AVIQ, les informations et procédures dont nous disposions, l'échange d'expérience,

Le site internet a été finalisé et est accessible à tous les acteurs des Services de Santé Mentale : www.fewassm.be

Il comprend :

- une présentation de la FéWaSSM et des membres ;
- une présentation des missions et valeurs des SSM ;
- un espace dédié aux membres sur lequel ils peuvent trouver les PV des commissions, CA et AG de la Fédération, différents documents de travail ;
- un FORUM permettant l'interaction entre les membres sur des thèmes spécifiques ;
- un espace dédié à l'actualité du secteur

La coordinatrice est en formation continue pour le site internet afin d'assurer la continuité des informations à transmettre via le site internet.

2. Les Commissions

Les commissions sont des organes de concertation et de consultation indispensables au développement de l'activité de la Fédération. Ces commissions sont ouvertes à tout acteur des Services de Santé Mentale. L'objectif est d'y déployer un espace de débat et d'échange d'informations permettant l'élaboration de propositions et de points de vue différenciés sur les différents thèmes affectant l'actualité des services et les soins qui y sont donnés. Chacune de ces commissions poursuit des objectifs propres mais en concertation / collaboration / articulation avec les autres commissions.

Un administrateur est co-responsable du fonctionnement de chaque commission avec les participants des groupes de travail. Il a la tâche de relayer le travail qui y est mené ainsi que les propositions émises par chaque commission auprès du C.A

2.1 Ethique et clinique

L'objectif principal de cette Commission est de défendre la spécificité du travail en SSM dans le champ ambulatoire dont l'essence même est d'être au chevet de personnes fragilisées d'un point de vue psychique. Au sein des équipes des SSM, plusieurs métiers travaillent avec un même patient. Ainsi, accueillants, logopèdes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux etc. participent à l'identité du service. Plutôt que d'être des pratiques juxtaposées les unes à côté des autres, elles cherchent une cohérence interne au sein des pratiques déployées par les services.

La commission s'est réunie 5 fois. Elle a travaillé principalement :

- sur l'évaluation de nos pratiques en collaboration avec le CRÉSaM, se fractionnant entre l'évaluation du service et l'évaluation du travail clinique ;
- en lien avec l'évaluation, le thème de la crise sanitaire, les témoignages des pratiques a eu une place particulière dans cette commission

2.2 Stratégique et politique

La Commission Stratégique et Politique poursuit différents objectifs, dont celui de recueillir un maximum d'informations provenant des différents niveaux de pouvoir concernant / impactant de près ou de loin les SSM dans leur financement, leur fonctionnement, leurs missions. Elle propose des stratégies de réactions à ces informations recueillies ainsi que des interpellations adaptées (courriers, questions parlementaires, demande de rencontre des cabinets et administrations...) en lien avec les préoccupations / difficultés rencontrées par les SSM sur le terrain. La commission s'est réunie 2 fois en 2020 et a repris en mai 2021.

Elle a travaillé sur les thèmes suivants :

- La journée « Portes ouvertes » qui avait pour objectif de montrer la diversité des modalités de soins et qui a demandé un travail important de préparation a dû être annulée en raison de la crise sanitaire
- Actualités Get Up
- Préparation et feedback des rencontres FéWaSSM/Aviq/Cabinet
- Site internet

2.3 Administrative et financière

Cette Commission aborde les différents aspects de la gestion administrative et financière d'un SSM, les questions de législation sociale et les modalités de financement qui sont à la base du bon fonctionnement du secteur et de tout Service. Le Groupe de travail rassemble aussi les informations utiles pour démontrer la situation financière réelle dans laquelle les services se trouvent en vue d'une interpellation politique. Dans cette commission, les participants abordent aussi les diverses propositions qui pourront être faites au Pouvoir Subsidiant en vue de modifications décrétales sur les aspects de subsidiation. Enfin, c'est à partir de la réflexion menée au sein de ce groupe de travail, en interaction avec les autres groupes de travail, que sont préparées les rencontres avec l'AVIQ. D'autres points sont abordés en fonction de l'actualité des besoins.

La commission s'est réunie 10 fois de janvier à décembre 2021.

Les thèmes abordés sont nombreux. Parmi ceux-ci en 2020 et début 2021 :

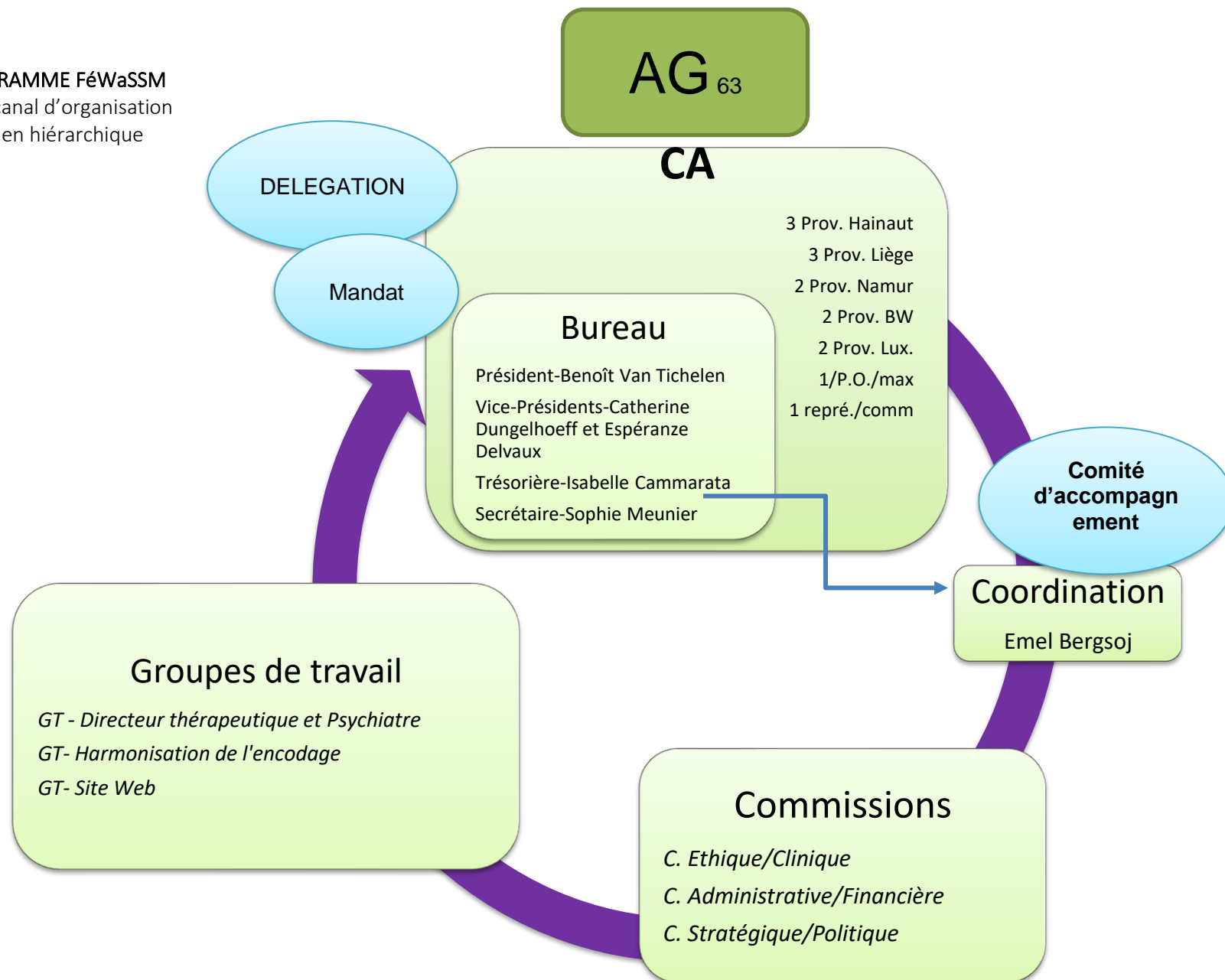
- Actualités en lien avec le COVID, les pratiques au sein des SSM, l'utilisation des emplois Get Up ;
- Les subventions, les liens avec l'AVIQ, ...
- Les pratiques de tarifications,

- Les outils informatiques dans les services,
- Les réglementations de l'AVIQ ou en tant qu'employeur,
- Les sources externes de subsides,
- Etc.

ORGANIGRAMME FéWaSSM

→ : canal d'organisation

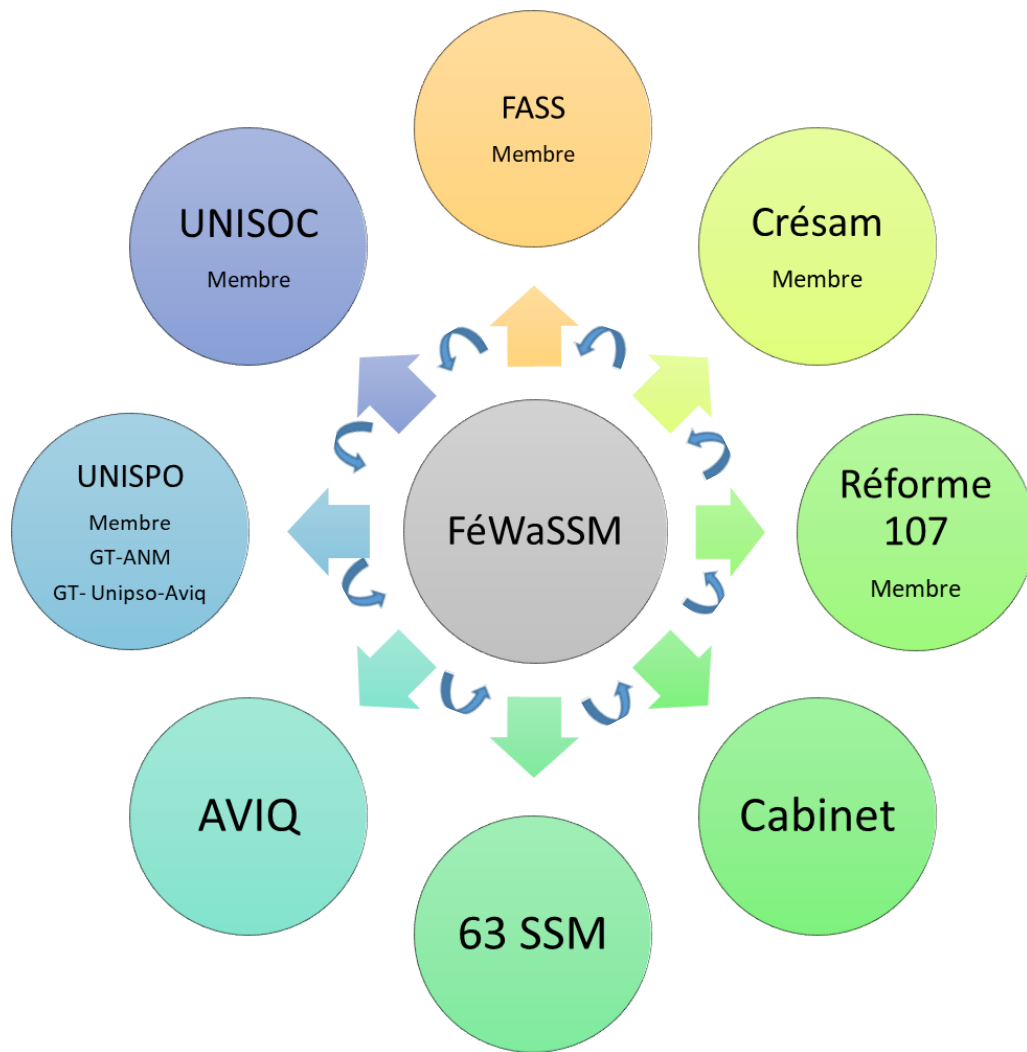
→ : lien hiérarchique



3. Les mandats

La FéWaSSM occupe de nombreux mandats répartis entre les administrateurs :

- La FéWaSSM est membre de l'AG de l'UNIPSO depuis mai 2018. A l'UNIPSO, la FéWaSSM participe par ailleurs aux GT ANM, UNIPSO-AVIQ, AVIQ- GT Désinstitutionalisation, Fass GT Réforme APE et GT Désinstitutionalisation et au GT formé par la FéWaSSM : GT Harmonisation de l'Encodage
- La FéWaSSM est membre de l'UNISOC ;
- La FéWaSSM est administrateur à la FASS ;
- La FéWaSSM est membre du CRéSaM. Elle y est représentée à l'AG, au CA et au comité de pilotage ;
- Les SSM sont représentés à l'organe de concertation 107 (réforme en santé mentale pour adultes) ;
- La FéWaSSM participe au Groupe de travail ad hoc « organisation du stage professionnel des psychologues et orthopédagogues cliniciens » organisé par la VVKP (Vlaamse Vereniging Van Kinisch Psychologen) ;
- La FéWaSSM participe au Groupe de travail « Confidentialité et pratiques en SSM » organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale » ;
- La FéWaSSM s'est portée candidate pour participer au Comité d'accompagnement du cadastre de l'offre en santé mentale et assuétude (candidature confirmée en 2020)
- La FéWaSSM est membre des réunions tripartites ONE-AVIQ-FéWaSSM (supervisions des PEPS)
- La FéWaSSM participe au Comité d'accompagnement de l'étude BENZOCARE
- La FéWaSSM est membre du Comité de Pilotage Transversal et du Comité d'Accompagnement Sectoriel du plan Get Up Wallonia



4. Rencontres Aviq et Cabinet

Une réunion hebdomadaire et mensuelle se sont tenues, entre le Cabinet et la FéWaSSM, dans le cadre du COVID et, rapidement, pour parler de tous les points d'actualité du secteur.

Ces réunions ont permis d'avoir des contacts rapprochés avec le Cabinet. Les points abordés avec le Cabinet :

- Difficultés rencontrées avec l'AVIQ dans le subventionnement des services
- Processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- L'avant-projet de décret des SSM et la suite du processus
- La pérennisation des moyens du plan Get Up Wallonia
- Les nouveaux accords non marchands 2021-2024

La réunion avec l'AVIQ (Direction Transversale des Finances et équipe Santé Mentale) s'est déroulée également pour aborder :

- Les difficultés rencontrées dans le contrôle et le subventionnement des services
- Le processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- Les consignes de l'Agence concernant la pandémie de COVID
- En lien avec la crise sanitaire : la mise en place de la Ligne Verte
- Concertation Aviq/ONE : supervisions des PEPS (ancien TMS) de l'ONE

Un calendrier précis de rencontres a été établi en fonction du rythme de contrôle des subventions ou de versement des avances aux services.

5. Plan Get Up

a. Comités de concertation sectoriel et transversal

La FéWaSSM a participé à toutes les réunions. Les thèmes abordés :

- Les outils de monitoring
- Feedback des demandes et besoins émanant des équipes
- L'articulation régional/fédéral
- Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan Get Up

b. Demandes spécifiques

La FéWaSSM est l'interlocuteur de l'AVIQ pour obtenir ou transmettre des informations de ou vers les membres.

Citons par exemple :

- L'engagement des ressources avant la mise en place de la plateforme PLASMA ;
- le recensement des interventions des SSM dans les MR /MRS.

6. Perspectives pour l'année 2022

La présence de la coordinatrice, à partir de mars 2021, est un soutien aux actions des commissions et des administrateurs. Elle participe largement à la possibilité/faisabilité de mise en œuvre des différentes actions et événements (Journée d'étude, AG, Révision du Décret, Réunions de Coordinations suite aux inondations ...) organisés par la FéWaSSM en plus de l'actualité

La subvention facultative – nécessaire pour garantir le maintien de la fonction de coordinatrice qui assure le fil rouge quotidien des activités de la FéWaSSM– est indispensable aux déploiements des initiatives et de la représentation des SSM

Echanges dans les deux sens avec le Cabinet et l'AViQ : relais des interpellations des membres vers le Cabinet et l'AViQ, et l'appui des informations du Cabinet et de l'AViQ vers les membres.

Relais particulier depuis le début des travaux de la Révision du Décret : relais de l'AViQ vers la délégation élargie, le CA et les membres et inversement.

Mise en place de réunions et de GT afin de garantir l'avancement des travaux de la révision du décret et des autres aspects de notre secteur :

- A travers les différentes commissions et la proposition de dates supplémentaires pour les échanges
- A travers la mise en place de différents GT issus du CA ou des commissions afin de travailler sur des questions spécifiques en lien avec le décret (GT DT & Psychiatres, Gt Financier, Gt Epidémiologique) et avec notre secteur (GT Harmonisation des encodages)

Mise en place d'un GT – Journée d'étude : malheureusement, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de maintenir la Journée d'étude prévue le 8 février 2022. Celle-ci est reportée à une date ultérieure courant le mois d'octobre 2022.

Rencontres des nouveaux directeurs administratifs : l'objectif de la coordinatrice est de rencontrer l'ensemble des SSM via les directeurs administratifs. Dans un premier temps, les nouvelles directions et dans un deuxième temps toutes les directions.

Rencontres des partenaires : mise en place de différentes rencontres depuis mars 2021 qui se poursuivront en 2022.

- Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale
- Le Crésam et sa nouvelle direction
- L'association des usagers : Psytoyens
- La Fédito
- La FASS
- L'Unipso
- Etc....

7. Conclusion

La crise sanitaire qui a bouleversé l'organisation et les pratiques en SSM a mis en évidence le rôle important de la FéWaSSM et sa capacité de réactivité et de courroie de transmission. Elle a eu un rôle de soutien aux SSM, de relais d'informations, de questionnement, de propositions au niveau transversal (SSM, autres fédérations) et vertical (Cabinet et AVIQ).

Cette masse de travail assumée par les administrateurs depuis février 2020 a également mis en évidence la nécessité d'un coordinateur qui est à la fois soutien des actions des commissions et des administrateurs et le fil rouge entre les membres, le CA, les commissions, les autres fédérations.

Cette crise sanitaire a été révélatrice de l'adaptabilité, la réactivité, la créativité de notre secteur afin de continuer à assurer des soins de qualité aux usagers.